

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : QE 22.01.2025 - Bilan des cellules commerciales
T. 02/600.49.62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Madame Garcia Fernandez
Conseillère communale
Quai de Mariemont, 11/9
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 11/02/2025

Objet : votre interpellation transformée en question écrite lors de la séance du 22/01/2025 relative au bilan actualisé des cellules commerciales et à l'état du développement commercial.

Madame la Conseillère communale,

Vous trouverez ci-dessous les réponses à votre interpellation transformée en question écrite lors de la séance du 22/01/2025 relative au bilan actualisé des cellules commerciales et à l'état du développement commercial.

Dans le dernier **Baromètre des noyaux commerçants de Hub brussels**, vous trouverez qu'il y a 10 % de cellules vides sur le quartier Molenbeek-Centre et seulement 3 % sur le quartier Karreveld. En vérifiant les cellules vides de ce dernier baromètre, il n'y a plus aucune de ces cellules qui est vide. C'est pareil pour la Ribaucourt, Place communale, rue du Prado et Chaussée de Ninove.

A l'exception du début des années 90, notre commune n'a jamais souffert du phénomène des cellules vides. 3 % est le taux qui traduit la rotation du départ d'un commerce et de l'installation d'un nouveau.

A la fin des années 90 -début des années 2000, la Commune a pu profiter du lancement de 2 dispositifs importants :

- Les cellules d'Atrium qui s'occupaient de la promotion commerciale dans les quartiers de la Commune : Molenbeek-Centre, Karreveld et Chaussée de Ninove. Ce dispositif a été recentralisé au niveau régional mais un spot, une personne, en est toujours chargée dans notre Commune ;
- Le GEL qui s'occupe de l'aide à la création d'entreprises et au soutien de l'activité économique locale ;

C'est d'ailleurs ce dernier qui bénéficie d'un partenariat avec Hub.Brussels pour accompagner et sensibiliser la création d'entreprises exploitant les circuits courts ainsi que l'économie circulaire.

D'un autre côté et depuis quelques semaines, des démarches associant Hub, l'Association des commerçants, et les commerçants-artistes ont été entamées pour mettre en avant les produits locaux sains et durables et les produits générant zéro déchet.

Nous constatons qu'il y a un intérêt grandissant des habitants, des chalandes et des associations spécialisées pour ce genre d'initiatives. Nos commerçants sont forts à l'écoute de cette demande et y répondent opérant une transformation qui n'est certes pas révolutionnaire, mais elle est durablement

en marche, sans compter des initiatives et offres que nous recevons en croissance ces derniers temps et qui nous inspirent pour dans l'implication de nos commerçants.

Veillez agréer, Madame la Conseillère communale, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire f.f.,



Nathalie VANDEPUT.

Le Bourgmestre f.f.,



Amet GJANAJ.

De : Didier M <didier.milis@gmail.com>

Envoyé : jeudi 16 janvier 2025 13:48

Objet : Interpellation concernant le bilan actualisé des cellules commerciales et état du développement commercial

Objet : Bilan actualisé des cellules commerciales et état du développement commercial

Madame La Bourgmestre,

Mesdames, Messieurs les Echevins,

Dans le cadre de la gestion du secteur commercial au sein de notre commune, je souhaite obtenir des informations sur l'état actuel des cellules commerciales ainsi que sur les actions entreprises pour le développement commercial, en particulier en ce qui concerne les aspects d'économie circulaire et de durabilité.

1. Bilan des cellules commerciales :

Pouvez-vous nous fournir un bilan actualisé concernant l'occupation des cellules commerciales dans notre commune ? Quel est le taux de vacance des commerces, et quelles en sont les principales causes ? Existe-t-il des indicateurs ou des études spécifiques qui permettent de suivre cette situation et son évolution ?

2. Actions concernant les cellules commerciales inoccupées :

Quelles mesures la commune met-elle en place pour réduire le taux de vacance des cellules commerciales et encourager leur réactivation ? Des dispositifs d'incitation ou de soutien existent-ils pour les propriétaires ou les entrepreneurs souhaitant investir ces espaces ? Si tel est le cas, ces mesures prennent-elles en compte des critères spécifiques liés à l'économie circulaire ou à la durabilité, afin de favoriser l'installation de commerces respectueux de l'environnement et des principes du développement durable ?

3. Développement commercial durable et économie circulaire :

Dans le cadre du développement commercial, quels projets sont actuellement en cours ou prévus pour intégrer les enjeux de durabilité et d'économie circulaire ? Par exemple, des initiatives visant à promouvoir des commerces ayant un faible impact environnemental ou qui favorisent les circuits courts sont-elles envisagées ?

Je vous remercie par avance pour les informations détaillées que vous pourrez nous fournir concernant ces questions, afin que nous puissions mieux appréhender la situation et les stratégies mises en place pour le secteur commercial.

Gloria GARCIA-FERNANDEZ

Conseillère communale

Cheffe de file MR-VLD